



FERVEX®

PARACÉTAMOL / VITAMINE C / MALÉATE DE PHÉNIRAMINE

**ADULTE
SANS SUCRE**

GRANULÉS POUR SOLUTION BUVABLE EN SACHET

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

- Ce médicament peut être utilisé en automédication c'est-à-dire utilisé sans consultation ni prescription d'un médecin.
- Si les symptômes persistent, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux symptômes apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.
- Cette notice est faite pour vous aider à bien utiliser ce médicament. Gardez-la, vous pourriez avoir besoin de la relire.

NE LAISSEZ PAS CE MÉDICAMENT À LA PORTÉE DES ENFANTS.

IDENTIFICATION DU MÉDICAMENT

Dénomination

FERVEX SANS SUCRE, granulés pour solution buvable en sachet.

Composition

Paracétamol : 0,500 g - Maléate de phéniramine : 0,025 g
Acide ascorbique : 0,200 g. Excipients : mannitol, acide citrique, povidone, citrate de magnésium, aspartam, arôme antillais, q.s.p. un sachet.

Forme pharmaceutique

Granulés pour solution buvable. Boîte de 8 sachets.

Classe pharmacothérapeutique

VITAMINE - ANTALGIQUE - ANTIPYRÉTIQUE - ANTIHISTAMINIQUE H 1.

DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Ce médicament est indiqué dans le traitement au cours des rhumes, rhinites, rhinopharyngites et des états grippaux de l'adulte (à partir de 15 ans) :

- De l'écoulement nasal clair et des larmoiements,
- Des éternuements,
- Des maux de tête et/ou fièvre.

ATTENTION !

Dans quel(s) cas ne pas utiliser ce médicament ?

Ce médicament NE DOIT JAMAIS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants :

- Enfant de moins de 15 ans,
- En cas d'antécédent d'allergie aux constituants du produit,
- En cas de certaines formes de glaucomes (augmentation de la pression dans l'œil),
- En cas de difficultés à uriner d'origine prostatique ou autre,
- En cas de maladie grave du foie en raison de la présence de paracétamol,
- En cas de phénylcétonurie (maladie héréditaire dépistée à la naissance), en raison de la présence d'aspartam.

Vous ne devez généralement pas utiliser ce médicament, sauf avis contraire de votre médecin pendant la grossesse et l'allaitement.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Mises en garde spéciales

NE LAISSEZ PAS CE MÉDICAMENT À LA PORTÉE DES ENFANTS.

- Il est impératif de respecter strictement la posologie, la durée de traitement de 5 jours, et les contre-indications.
- L'absorption de boissons alcoolisées, de médicaments contenant de l'alcool ou de médicaments sédatifs est déconseillée pendant le traitement.

En cas de surdosage ou de prise par erreur d'une dose trop élevée, consultez immédiatement votre médecin. **Ce médicament contient du paracétamol et de la phéniramine. D'autres médicaments en contiennent. Ne les associez pas, afin de ne pas dépasser la dose quotidienne recommandée (voir rubrique "posologie").**

- Signaler à votre pharmacien ou à votre médecin la prise d'un autre médicament pendant la même période.

Si vous souffrez :

- de maladie grave du foie ou des reins,
- de prédisposition à la constipation, aux vertiges et aux troubles urinaires, ce médicament ne doit être utilisé qu'après avis de votre médecin.

Précautions d'emploi

- **En cas** : d'écoulement nasal purulent, de persistance de la fièvre, d'absence d'amélioration au bout de 5 jours de traitement, **CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN.**

Interactions médicamenteuses et autres interactions

Afin d'éviter les effets néfastes d'un surdosage, NE PAS ASSOCIER SANS AVIS MÉDICAL d'autres médicaments contenant des antihistaminiques ou du paracétamol. EN CAS DE DOUTE, NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Ce médicament peut entraîner une somnolence majorée par l'alcool : il est préférable de commencer le traitement le soir et de s'abstenir de boissons alcoolisées pendant la durée du traitement.

Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Grossesse : La prise de ce médicament est déconseillée au cours de la grossesse.

Allaitement : La prise de ce médicament est déconseillée au cours de l'allaitement.

Conducteurs et utilisateurs de machines

L'attention est appelée, notamment chez les conducteurs de véhicules et les utilisateurs de machines, sur les possibilités de somnolence ou de baisse de vigilance attachées à l'emploi de ce médicament. Ce phénomène est accentué par la prise de boissons alcoolisées, de médicaments contenant de l'alcool ou de médicaments sédatifs.

Liste des excipients dont la connaissance est nécessaire pour une utilisation sans risque chez certains patients

Aspartam (source de phénylalanine) (E 951).

COMMENT UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Posologie

Réservé à l'adulte (à partir de 15 ans).

1 sachet à renouveler si nécessaire au bout de 4 heures minimum, sans dépasser 3 sachets par jour.

Mode et voie d'administration

Voie orale. Les sachets doivent être pris dans une quantité suffisante d'eau, froide ou chaude. Au cours des états grippaux, il est préférable de prendre ce médicament dans de l'eau chaude le soir.

Fréquence et moment auxquels le médicament doit être administré

En cas d'insuffisance rénale, (clairance à la créatinine inférieure à 10 ml/mn), l'intervalle entre 2 prises sera d'au moins 8 heures.

Durée du traitement

La durée maximale du traitement est de 5 jours.

Conduite à tenir en cas de surdosage

Si vous avez pris plus de FERVEX SANS SUCRE, granulés pour solution buvable en sachet que vous n'auriez dû : ARRÊTEZ LE TRAITEMENT ET CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

Conduite à tenir au cas ou l'administration d'une ou plusieurs doses a été omise

Si vous oubliez de prendre FERVEX SANS SUCRE, granulés pour solution buvable en sachet : NE PRENEZ PAS DE DOSE DOUBLE POUR COMPENSER LA DOSE SIMPLE QUE VOUS AVEZ OUBLIÉ DE PRENDRE.

EFFETS NON SOUHAITÉS ET GÊNANTS

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MÉDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÊNANTS :

- Le déclenchement d'une crise de glaucome aigu chez les sujets prédisposés.
- Des troubles urinaires (diminution importante des urines, difficulté à uriner).
- Une sécheresse de la bouche, des troubles visuels, une constipation.

- Des troubles de la mémoire ou de la concentration, confusion, vertiges (plus fréquents chez le sujet âgé).
- Une incoordination motrice, des tremblements.
- Une somnolence, une baisse de la vigilance, plus marquées en début de traitement.
- Une chute de la pression artérielle lors du passage à la position debout pouvant s'accompagner de vertiges.
- Dans certains cas rares, il est possible que survienne une éruption ou une rougeur cutanée ou une réaction allergique pouvant se manifester par un brusque gonflement du visage et du cou ou par un malaise brutal avec chute de la pression artérielle. Il faut immédiatement arrêter le traitement, avertir votre médecin et ne plus jamais reprendre de médicaments contenant du paracétamol ou de la phéniramine.
- Exceptionnellement, des modifications biologiques nécessitant un contrôle du bilan sanguin ont pu être observées : taux anormalement bas de certains globules blancs ou de certaines cellules du sang comme les plaquettes pouvant se traduire par des saignements de nez ou des gencives. Dans ce cas, consultez un médecin.

SIGNEZ À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN TOUT EFFET NON SOUHAITÉ ET GÊNANT QUI NE SERAIT PAS MENTIONNÉ DANS CETTE NOTICE.

CONSERVATION

NE LAISSER NI À LA PORTÉE NI À LA VUE DES ENFANTS. NE PAS UTILISER APRÈS LA DATE DE PÉREMPTION FIGURANT SUR LA BOÎTE.

Pas de précautions particulières de conservation

DATE DE RÉVISION DE LA NOTICE

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 8 septembre 2008.

TITULAIRE / EXPLOITANT : UPSA CONSEIL

3, rue Joseph Monier - BP 325

92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX

Information médicale et Pharmacovigilance :

Tél. : 0810 410 500

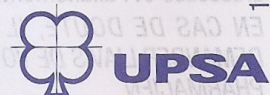
FABRICANT : BRISTOL-MYERS SQUIBB

979, avenue des Pyrénées

47520 LE PASSAGE



Bristol-Myers Squibb cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine. Bristol-Myers Squibb participe de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non. Bristol-Myers Squibb vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.



1286059

